

## 181671 - Il veut prendre un bain rituel tout en utilisant du savon et du champoing

---

### La question

Est il permis à un homme de commencer par laver son corps avec usage du savon et d'autres produits avant de prendre le bain rituel?

### La réponse détaillée

Louanges à Allah

L'usage du savon et du champoing dans un bain rituel n'est pas obligatoire. Bien au contraire, il suffit au musulman de déverser de l'eau sur toutes les parties de son corps, conformément à la description que nous avons faites des modalités du bain requis dans la réponse donnée à la question n° [163826](#) et la réponse donnée à la question n° [83172](#). Si quelqu'un désire employer du savon et du champoing dans un bain rituel obligatoire, rien s'y oppose , pourvu qu'on y ajoute un lavage fait avec de l'eau pure à titre de bain rituel. Rien ne s'oppose, non plus, à ce qu'on nourrit l'intention d'enlever la souillure majeure grâce au lavage fait avec du savon et du champoing. En procédant ainsi, on prend un bain avec une double intention.

Cheikh Abdoul Aziz ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes: «»J'ai pris le bain rituel tout en employant du savon et du champoing. Un tel lavage pourrait-il se substituer aux petites ablutions, si on en nourrit l'intention?«»

Voici sa réponse: «»Cela suffit si on a nourri l'intention de prendre un seul bain pour les grandes et les petites ablutions. Cependant il vaut mieux procéder aux petites ablutions avant de passer aux grandes comme le faisait le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) car c'est plus parfait. Rien n'empêche toutefois l'usage du savon , du champoing et d'autres produits de nettoyage.«» Extrait de Fatawa de Cheikh Ibn Baz (10/173).

Allah le sait mieux.